



Puis je déposer mon dossier après mariage

Par **gspeed007**, le **22/09/2011** à **00:23**

Bonjour,

J'ai une carte séjour mention étudiant élève qui s'expire fin septembre et je me suis marié en début de septembre et j'ai un rdv avec la préfecture fin septembre pour la renouveler. Est-ce que c'est possible de déposer un dossier conjoint d'un français ou je dois retourner au pays pour chercher le visa. Je suis Algérien et ma femme est française.

Merci

Par **gspeed007**, le **26/09/2011** à **09:02**

Si la préfecture refuse que je dépose j'aurai un QTF sur le champ.

Par **victime01**, le **26/09/2011** à **15:50**

bnr,

le tsr expire fin septembre, le rendez-vous en fin septembre!!!

avant l'expiration et avec votre mariage, votre femme peut agir autrement en demandant vos droits avant et après, car fin septembre vous aurez un autre visage qui veut dire un refus et OQTF en raison de l'expiration de votre tsj.

et ce n'est pas au hasard que le RDV est fixé le jour de l'expiration.

bon courage, faut faire gaffe en tous cas.

en principe vous n'avez rien à craindre puisque le mariage sera avant l'OQTF au pire cas.

Par **gspeed007**, le **28/09/2011** à **09:12**

Oui mais le rdv est avant l'expiration de deux jour et en renouvelant ma femme sera présente et je vais présenter des document en tant que conjoint d'un français mais pour la suite je ne sais pas il vont l'accepté ou pas j'en sais rien.

Par **victime01**, le **28/09/2011** à **13:12**

dire bjr ne m'empêchera pas d'écrire.

Or,je vois pas pour quoi le refus si bien sur vous répondez au condition et que vous avez la même adresse....

bon courage.

Par **gspeed007**, le **28/09/2011** à **21:22**

Bonsoir,

c'est juste un oubli bien sur que ça n'empêche pas d'écrire.

Merci